

**Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'état-major général des Forces Armées Royales, adresse un ordre du jour aux FAR, à l'occasion du 55<sup>ème</sup> anniversaire de leur création**

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupes.

Nous célébrons, en ce jour, le 55<sup>ème</sup> anniversaire de la création des Forces Armées Royales après des décennies d'édification, de rendement et de sacrifices qu'ont consentis des hommes dévoués qui ont été fidèles au pacte qu'ils avaient conclu avec Dieu, en sacrifiant tout ce qui leur est cher pour la grandeur de notre pays, le Maroc, et la protection de ses citoyens, de ses acquis et de ses valeurs sacrées.

En notre qualité de Chef suprême et Chef d'état-major général des Forces Armées Royales, Nous adressons, à Nos valeureux hommes de troupes, Nos salutations et Notre estime pour leur fidélité et leur dévouement dans l'accomplissement des missions qui leur sont dévolues.

Fidèles que nous sommes au devoir de mémoire, Nous Nous remémorons chaque année, en pareil jour, la bonne nouvelle qui avait illuminé l'aube de l'indépendance de notre pays, lorsque notre vénéré grand père, Feu SM Mohammed V, que Dieu ait son âme, annonça sa décision historique de créer les Forces Armées royales en tant que première manifestation de la souveraineté nationale, en confiant à notre regretté père, Feu SM Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, la mission de leur création, de leur formation et de leur développement, au point de faire de cette institution une école de patriotisme, de loyalisme, de dévouement et de sacrifices, qui défend les idéaux suprêmes et les valeurs sacrées avec tout ce dont Dieu l'a entouré comme vertus de courage, de fermeté, de détermination et de dévouement.

Suivant ces nobles traditions, Nous n'avons ménagé, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, aucun effort afin de faire en sorte que Nos Forces Armées Royales soient en mesure d'accompagner les mutations dans le cadre d'une vision de modernisation intégrée qui a pour finalité le renforcement de leurs propres capacités de défense, en les dotant des moyens nécessaires à cette fin et la perfection des programmes de formation et de qualification en vue de leur permettre d'acquérir les expériences, les compétences et les techniques évoluées, en harmonie avec les exigences accélérées d'adaptation, en renouvelant Notre souci et Notre détermination permanente à garantir leur développement et leur disponibilité afin qu'elles accompagnent en permanence toutes les mutations.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupes.

L'anniversaire annuel du 14 mai constitue une occasion sans cesse renouvelée à travers laquelle Nous Nous rappelons les actions et les réalisations des Forces Armées Royales lors de l'année écoulée. A ce propos, Nous sommes en droit de Nous arrêter, avec gloire et fierté, à la première des constantes, à savoir la défense de l'intégrité territoriale de la Patrie et de ses acquis, rendant hommage à Nos vaillants soldats déployés dans Nos provinces du sud pour le rôle qu'ils accomplissent avec vigilance, abnégation et disposition à tout sacrifier, en se dressant face à tout ce qui est de nature à attenter à notre unité territoriale et à notre souveraineté nationale.

Nous saluons aussi les actions sociales louables qu'entreprennent les Forces Armées Royales avec toutes leurs composantes, terrestre, aérienne et maritime, et la gendarmerie royale à l'intérieur de la Partie et à l'extérieur, des actions qui consistent en le déploiement, à titre préventif, d'unités mobiles multidisciplinaires pour apporter secours dans toutes les régions en prévision de conditions climatiques difficiles.

Nous avons également donné Nos Hautes instructions pour le déploiement d'hôpitaux militaires de campagne, partant du souci de Notre Majesté, d'apporter l'assistance médicale à Nos fidèles sujets et de désenclaver les zones éloignées.

Au plan international, Nous tenons à enregistrer avec fierté le rôle joué par les Forces Armées Royales loin de la patrie, chaque fois que cela était nécessaire, en contribution au soulagement des souffrances, dans le cadre de délégations médicales et techniques dans des pays frères et amis ou à travers les rapatriements par voie aérienne de Nos fidèles sujets se trouvant dans des foyers de crise ou de trouble.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupes.

En consécration de la mission des Forces Armées Royales au sein du système mondial, Nous avons poursuivi la consolidation des relations de coopération et d'échange d'expériences, l'organisation de manœuvres militaires conjointes avec des pays frères et amis, en vue d'améliorer et d'élever les capacités des éléments et de leur dispenser une formation en adéquation avec les techniques et les méthodes de mobilisation modernes.

Il a été également procédé à l'élargissement de la coopération militaire pour englober de nouveaux horizons à même de promouvoir la place de choix de Notre armée au sein des armées modernes et aguerries et ce, dans le strict respect de la sécurité et de la paix dans le monde.

De par Notre souci de développer, de moderniser et de renforcer l'infrastructure des unités militaires, Nous avons donné, cette année, le

coup d'envoi d'une nouvelle phase du projet ambitieux consistant à déployer les casernes en dehors du périmètre urbain.

Ce programme vise à garantir un logement aux officiers, aux sous-officiers et aux hommes de troupes au niveau des différentes Places d'armes, dans le cadre de complexes résidentiels intégrés comportant les services sociaux, éducatifs et de santé nécessaires, pour que le soldat ne se fasse plus de souci pour les siens et puisse se consacrer complètement à sa mission, là où il se trouve.

Partant aussi de Notre souci permanent de créer un climat propice et de garantir des conditions de vie dignes à l'ensemble des officiers, des sous-officiers et des hommes de troupes, Nous avons donné Nos hautes instructions au Gouvernement de Notre Majesté pour que les augmentations des salaires et des pensions prévues profitent également aux éléments des Forces Armées Royales, dans toutes leurs composantes terrestre, aérienne et maritime et la Gendarmerie royale.

En harmonie avec Notre attention particulière de gagner les défis d'avenir, Nous vous incitons -officiers, sous-officiers et hommes de troupe- à faire preuve de davantage d'effort, de dévouement et de créativité, guidés en permanence de l'esprit de responsabilité qui vous a été confiée et attachés au rayonnement national et international des Forces Armées Royales.

Nous vous appelons également à demeurer, tels que Nous vous avons toujours reconnus, dignes de porter cette responsabilité et en étant constamment prompts à accomplir le devoir, en toute abnégation, en vue de contribuer à la préservation de la stabilité et de la sécurité de la patrie et à la défense de ses fondamentaux et de ses institutions.

Officiers, sous-officiers et homme de troupes.

En ces moments d'émotion, au cours desquels Nous nous remémorons avec des cœurs apaisés, les réalisations des Forces Armées Royales, Nous implorons le Très-Haut d'avoir en Sa sainte miséricorde les deux regrettés Souverains, feu SM Mohammed V, fondateur des Forces Armées Royales, et Son digne successeur, feu SM Hassan II, parmi les prophètes, les sincères, les martyrs et les saints.

Avec la même ferveur, Nous prions le Tout-Puissant d'avoir en Son Paradis, nos vaillants martyrs qui ont consenti le sacrifice suprême au service de la Patrie et de ses valeurs suprêmes.

En conclusion, Nous vous exprimons Notre haute bienveillance et Notre entière satisfaction des sacrifices que vous ne cessez de consentir pour que le Maroc demeure un pays libre, stable, paisible, unifié et à la souveraineté entière, implorant Dieu de couronner de succès vos actions, de vous accorder aide et assistance pour faire face aux défis, fidèles au

lien indéfectible qui vous unit à Notre Majesté, Votre Chef suprême, et en puisant votre force de votre devise éternelle "Dieu, la Patrie, le Roi".